

**Conseil du 7^e arrondissement
Séance du 28 novembre 2016**

**Vœu relatif à l'extension du Jardin de l'Intendant au Jardin du Musée de
l'Ordre de la Libération
rattaché à la délibération 2016 DEVE 159**

présenté par Madame Rachida DATI et les Élus de la majorité

Vu l'article L2511-12 du CGCT relatif aux vœux en Conseil d'arrondissement ;

Vu l'article 19 du règlement intérieur du Conseil du 7^e arrondissement ;

Vue la délibération 2016 DEVE 159 du Conseil de Paris ;

Considérant que le Jardin du Musée de l'Ordre de la Libération constitue un ensemble horticole et arboricole de grande qualité, mitoyen du Jardin de l'Intendant

Considérant que la Loi du 26 mai 1999 a constitué le Conseil national des Communes « Compagnon de la Libération » dont la Ville de Paris est membre

Considérant que le 16 novembre 2012 ce Conseil assure désormais la succession du Conseil de l'Ordre de la Libération dont la Ville de Paris assure la présidence avec les 4 autres Communes

Considérant l'intérêt de mettre à disposition des habitants du 7^{ème} arrondissement et des touristes un espace vert de grande qualité, facilitant l'accès au Musée

Considérant également la synergie qui peut être dégagée dans l'entretien commun de ces espaces verts par les Services de la DEVE,

Sur proposition de Madame Rachida DATI et les Élus de la majorité ;

Le conseil du 7^e arrondissement émet le vœu que la convention de gestion qui lie la Ville de Paris et l'Etat soit étendue au Jardin du Musée de l'Ordre de la Libération.